Association de Défense des Droits d'Usage et de la Forêt Usagère

L'ECHO DE L'USAGE

Octobre 2023

PERMANENCES

► 1er samedi du mois:
Marché de La Teste de 10h à 12h
Sauf en Août

► 2ème samedi du mois :
maison de la culture Gujan Mestras
43 cours de Verdun de 10h à 12h
Sauf en Juillet et Août

► dernier samedi du mois :
devant le bar « le Cazautier »
À Cazaux de 10h à 12h.
Sauf en Juillet et Août

Les permanences sont des moments conviviaux d'échange, d'informations, de candidatures de bénévoles, de commandes de bois d'œuvre, d'adhésions et renouvellement.

Pour les commandes de bois, une permanence se tiendra tous les lundis, mardis et vendredis de 10h à 12h à la scierie du Natus.

Le point sur la Forêt :

A fin août 2023, environ 270 000 tonnes de pins incendiés ou atteints de scolytes ont été évacuées.

Les scolytes ont fait leur apparition dès le mois de mai sur des pins affaiblis, notamment sur le nord-ouest de la Forêt.

Les services de l'État et les syndics généraux de la Forêt Usagère ont demandé aux entreprises d'abattre les pins scolytés et de les évacuer en priorité sous un délai de 30 jours.

Malheureusement, ces consignes n'ont pas été totalement respectées par certaines entreprises. Cela peut avoir provoqué une prolifération des scolytes. ***C'est pourquoi l'ADDUFU demande que les usagers puissent entrer en forêt pour nettoyer et enlever les rémanents.*** (Voir photo)



Nous avons effectué une tournée avec le garde, en septembre, à l'intérieur de la Forêt depuis le sud (Grande Cabane d'Arnaud jusqu'à la piste 214 à Soussine). Les observations visuelles font craindre une extension d'arbres atteints par les scolytes.

Une cartographie des services de l'État confirme ces observations. Pour le moment la partie non incendie au nord-est (Baron Capet) semble protégée.

Pour couper et évacuer ces tonnages supplémentaires, le collège des syndics étudie une prolongation du délai d'exécution du chantier jusqu'en juin 2024.

Lueur d'espoir, la nature poursuit son œuvre et nous constatons que des chênes, arbousiers, houx, entre autres, font des repousses.

Des semis naturels de pins voient le jour, certains atteignant 40 cm. Nous espérons qu'ils ne seront pas abîmés par les passages des engins et que les prédateurs du scolyte vont se mettre à l'œuvre.

Tous les bois coupés doivent être immédiatement évacués hors de la forêt

Contestation de l'arrêté municipal du 4 août 2023

L'ADDUFU a été reçue en mairie de La Teste de Buch pour exprimer son désaccord avec la réglementation de l'accès au massif forestier, estimant que cette dernière établissait une discrimination entre catégories de personnes autorisées à pénétrer en FU.

L'ADDUFU réclame un élargissement des zones et du calendrier.

L'usage n'étant pas une activité de loisir, il ne peut être confiné au seul dimanche.

La Mairie se dit prête à faire évoluer l'arrêté de façon progressive.

- La piste 214 reste fermée aux usagers.
- La zone des pistes des puits de pétrole est maintenue avec étude d'une période élargie pour ne pas concentrer les activités sur un seul jour par semaine.
- La première zone ouverte serait le Nord-Est (zone non incendiée accessible par la piste créée lors du chantier Baron Capet et environs), tous les jours.
- D'autres zones pourraient être ouvertes progressivement (Nord-Ouest, Dulet, Lartigon...)
- Les bois de chauffage appartenant à la ville et gérés par l'ONF, stockés depuis plus d'un an près du Natus, pourraient être mis à disposition du pôle forestier.

Concernant l'activité et les dégâts déjà causés ou à venir par le scolyte, l'ADDUFU s'en tient aux diagnostics des spécialistes. ***Elle demande que soient mises en œuvre des plates-formes extérieures pour le stockage des bois encore sur le terrain afin d'empêcher leur infestation.***

N'hésitez pas à consulter le site de l'ADDUFU : **www.addufu.org**



La Fête de l'Usage

Malgré le mauvais temps de l'après midi , un public nombreux est venu assister à nos expositions, démonstrations et débats. Car, l'ADDUFU profite aussi de ce moment convivial et rassembleur pour débattre avec les usagers de l'actualité en forêt usagère, ô combien marquée cette année par les difficultés d'évacuation des bois coupés, la prolifération des scolytes et la très forte revendication des Usagers à accéder librement en forêt. Les échanges nourris ont permis de mesurer l'intérêt toujours très fort pour l'avenir du Massif Usager
Notre paella a été très appréciée. Comme chaque année cette journée a été une réussite grâce à l'engagement sans faille de nos bénévoles qui ont su répondre présents pour la préparation et la réalisation. Un grand merci aussi aux équipes municipales qui ont installé le matériel.

Réunion de suivi des travaux en mairie

Le 29 septembre 2023, l'ADDUFU a participé à la réunion pilotée par la DDTM à la mairie de La Teste, avec les syndics généraux, les propriétaires, la DFCI, la DRAAF, le Conservatoire du littoral, le CRPF...
Quatre grands thèmes ont été abordés :

1. L'évolution du chantier : à la fin août 2023, 270 000 t de pins ont été enlevées, et entre 400 000 et 650 000 t seront abattues. Le chantier est prolongé jusqu'à juin 2024. La DDTM et la DRAAF demandent que l'évacuation soit terminée avant fin mars. *Constatant sur le terrain le laxisme sur le marquage des piles de bois,* ***l'ADDUFU exige une réelle traçabilité des dates de coupe.***

2. Concernant la **situation sanitaire des pins**, la DRAAF (Pôle Santé Forêt) expose une cartographie prise mi-septembre où il reste 300 ha (dispersés) de pins « sains » sur les 3500 ha de la zone incendiée. Elle recommande une coupe totale des pins, y compris de ceux qui ne sont pas encore atteints, en une seule passe pour ne pas abîmer les sols et les pousses et semis de 2023. ***L'ADDUFU prône la mise en place ou la remise en service de plates-formes extérieures*** *(Gironde, Landes) pour l'évacuation et le traitement des bois infestés.*

3. Les bois coupés restent stockés en FU et favorisent la multiplication des scolytes, car le marché refuse de les absorber sans certification privée PEFC. Les propriétaires, appuyés par les syndics généraux, proposent une démarche pour obtenir ce label : prendre l'engagement d'une « gestion durable » de la FU sur le long terme via la création d'une association de gestion forestière, ce qui ressemble à un retour des « plans simples de gestion ». ***Pour l'ADDUFU, la prééminence des Baillettes et Transactions sur le code forestier n'est pas négociable****, et elle s'opposera à tout plan de contournement du statut de la FU pour des raisons uniquement marchandes.*

4. Présentant son **projet sur les infrastructures de sécurité** en FU, la DFCI propose un quadrillage par zones de 25 ha, avec 4 axes nord-sud et 3 ou 4 transversales, et des pistes principales de 12 m empierrées pour la stabilité et le croisement des engins. *Bien qu'elle soit très attachée à la sécurisation du massif,* ***l'ADDUFU ne voit aucun intérêt à une telle création de couloirs artificiels démesurés et à la destruction de zones humides,*** *et met l'accent sur la remise en état et l'amélioration du maillage de pistes et routes de cette forêt naturelle. La DFCI devrait s'attacher à mettre en place beaucoup plus de prévention des incendies, (c'est son rôle), plutôt que de chercher à défigurer encore plus le massif . Dès qu'un incendie se propage et qu'il y a lutte active, c'est l'échec de la prévision, de la prévention.*
La prochaine réunion aura lieu début décembre 2023.

Sorties scolaires

Les sorties scolaires ont repris dès la fin septembre.
Une demi journée d'information des enseignants a permis de les préparer aux visites.
Nous avons reçu des secondes du Lycée de la Mer de Gujan, les BTS filière Bois ainsi que des ingénieurs agronomes de Bordeaux.
Nous avons reçu 14 classes de CM1 jusqu'à la fin Octobre, soit près de 350 enfants et leurs accompagnateurs. Des classes sont déjà inscrites pour le printemps.
7 ateliers sont proposés aux enfants : sciage, gemmage, apiculture, herbier, course au trésor, chasse aux insectes et Land-Art.
Ce contenu très riche est très apprécié par l'inspection pédagogique d'Arcachon et par les enseignants qui peuvent exploiter en classe tout ce que les enfants ont vécu pendant ces sorties.
Tous les documents pédagogiques peuvent être consultés sur notre site : addufu.org

Responsable JPC : 0607352601

Les activités du pôle forestier.

Pour le bois de chauffage,
les adhérents usagers peuvent venir dès maintenant se servir dans la pile de bois à côté de la scierie, et tous les usagers peuvent aller, le dimanche faire leur bois sur la route des pétroles à parti r de Cazaux..

Pour le bois d'œuvre :
Le rythme des demandes et des réalisations a repris son cours normal et atteint sa vitesse de croisière.
L'incendie et les scolytes n'ont pas d'impact sur le bois qui reste de très bonne qualité.
Il faut compter à l'heure actuelle environ un mois de délai pour satisfaire une demande, malgré le travail remarquable de nos bénévoles..
Par contre, nous manquons de bénévoles pour faire fonctionner notre scierie associative. C'est un appel .
Aussi vous pouvez vous rendre à la scierie pour voir comment cela se passe, parlez avec les bénévoles présents et n'hésitez pas à vous inscrire pour venir nous aider .

Ce n'est pas une activité physique intense et il y a une bonne ambiance.
ON A BESOIN DE VOUS .
Référents :
Jean-Claude Dupoy : 0556542202
Jacques Léglise 06.80.32.26.36

L'ADDUFU sera présente à la **Journée Verte** à la Maison des associations de Gujan Mestras **le 4 Novembre 2023**

Dernière minute : Le 17/10, à sa demande, **l'ADDUFU a été reçue en audition par la 1re chambre de la Cour des comptes de Nouvelle-Aquitaine** dont les 10 magistrats ont siégé solennellement sous la présidence de M. P. Honor. Nous avons plaidé que les Baillettes et Transactions, et non le code forestier, étaient les seules règles applicables en FU, y compris lorsqu'il s'agit de sécurité ou de gestion.
Nous vous ferons part des conclusions du rapport de la Cour dès qu'il sera définitif.

N'hésitez pas à nous contacter : contact@addufu.org Merci d'adhérer, de faire adhérer ou de renouveler votre adhésion à partir de 12 €.